MARC.

Mais le peuple est lassé des longues injustices,
Ine veut plus avoir de libertés factices;
a besoin de paix, de repos et de jour.
On lui jette la haine, il a besoin d'amour !
Et voilà les bienfaits sacrés que nous révèle
Ce que nous pressentons de l'aurore nouvelle.
Au prix de notre sang, il nous faut le bonheur.
Est-ce que nous n'avons rien qui nous batte au cœur ?
Sommes-nous destinés, même avant que de naître,
A nous courber toujours sous la verge d'un maître ?
Non ! puisque le progrès passe et reste impuissant,
Au lieu de regarder la vie en frémissant,
Pere, nous nous levons avec des cris de haine,
Et bientôt ce bonheur qu'aucun progrès n'amène
Par le courage seul nous l'aurons acheté.

HENRI.

Ah ! ce courage-là, c'est une lâcheté !
Ecoute : il est trop tard pour parler à ton âme,
Mais, si tu le peux, Marc, regarde cette femme :
Elle allait libre et fière et faisantson devoir....
N'est-ce pas un spectacle épouvantable à voir ?

MARC.

Ma mère !

HENRI.

Qui lui prend son repos ? Qui lui vole
L'humble sécurité de l'heure qui s'envole ?
Qui lui brise le cœur et lui rougis les yeux
Et dans ces jours sanglants lui fait douter des cieux ?
Ainsi voilà le bien rêvé ! la paix promise !
Vois l'état de stupeur où ces craintes l'ont mise,
Alors qu'elle voulait te chercher, t'avertir,
Que nous t'aimons encore, et n'osait pas sortir,
Quoique d'une nouvelle elle fut bien avide,
De peur de retrouver au retour son toit vide.

MARC.

Père, quand l'autre jour j'ai quitté la maison,
Je l'ai fait pour bien faire, et j'avais ma raison :
Les échos du dehors résonnaient sous mes tempes;
Mais quand je travaillais à la lueur des lampes,
Le front dans mes deux mains, au milieu de la nuit,
Ma fièvre se calmait et j'oubliais le bruit.
Un jour, je suis sorti : j'ai vu mes camarades
Qui de tous les côtés dressaient des barricades;
Ils se sont écartés pour m'ouvrir le chemin,
Mais pas un, entends-tu, ne m'a donné la main !
Seulement quelques mots prononcés à voix basse,
Un surtout, un qui fait frissonner quand on passe,
Que l'on devine au cœur bien plus qu'on ne l'entend,
M'arrêtèrent. C'était injuste et révoltant,
Car j'ai payé, je crois, ma dette à la mitraille
Mais que pouvais-je dire ? Ils étaient-là debout,
Et ne suis pas de ceux qu'on méprise ou qu'on raille !
Le regard sombre, prêts à mourir, prêt à tout,
Hommes que rien n'abat, qu'aucun revers ne lasse,
Levant les lourds pavés pour en barrer la place,
Et croyant jeter là, mornes dans leur fierté,
Les premiers fondements de notre liberté.
Et moi, moi que devait régénérer leur œuvre,
Moi, maudit et trahi comme eux, comme eux manœuvre,
Que l'ordre social étouffe et foule aux pieds,
A qui l'ont fait souffrir des maux inexpiés,
Au lieu de prendre part à la commune tâche,
Moi, je regardais faire ! Eh bien, oui, c'était lâche !
En agissant ainsi je n'agissais pas bien,
Alors ton souvenir, ô mon père,

Montrant Marcelle:

Et le sien
Partirent. Je voulus faire comme les autres,
Et prenant un pavé, je dis : « Je suis des vôtres. »

MARCELLE.

Ah ! nous avons trop tôt soupçonné sa vertu :
Il a suivi son cœnr; le lui reproches-tu !

HENRI.

Oui.

MARCELLE.

C'est un égaré, ce n'est pas un rebelle...

MARC.

Ma mère !

MARCELLE.

Il sacrifie au devoir qui l'appelle.

HENRI.

Si c'était un devoir, moi je l'aurais rempli.
D'ailleurs n'en parlons plus : le mal est accompli.

A Marc.

Quand tu regretterais ton crime, je le jure,
Jamais tu ne seras à mes yeux qu'un parjure.

MARC.

Moi !... Mais parjure à qui ?... Réponds ..

HENRI.

A ton pays !

MARC.

Père, le sentiment auquel seul j'obéis,
C'est de l'émanciper et de briser sa chaîne,
Nous sommes, vois-tu bien, la race au cœur de chêne;
Nos cerveaux ont bondi, nos moelles ont germé.
Il est l'heure d'ouvrir notre horizon fermé,
De nous tenir debout et d'effrayer l'espace
Du bruit majestueux d'un grand peuple qui passe.
Nos fronts assez longtemps ont ployé sous le faix,
Je redresse le mien : voilà ce que je fais.

HENRI.

Eh bien, non ! et tu dois le courber jusqu'à terre !
Tu dois souffrir, tu dois songer, tu dois te taire.
Oses-tu bien parler encore de grandeur ?
As-tu sondé l'abîme et vu sa profondeur ?
Ne te souvient-il pas que, traînés sur la claie,
On nous a retourné le fer dans notre plaie ?
Que nous avons poussé des cris de désespoir ?
Que l'univers entier se dressant pour mieux voir,
Doutant de notre force et de notre génie,
Anxieux, attendait la fin de l'agonie,
Parce que, dans l'effroi de sa lâche stupeur,
La victime râlant lui faisait toujours peur ?

MARC.

C'est vrai.

HENRI.

Voilà pourtant l'heure que l'on a prise.
Aussi, je te le dis, ô Marc, je vous méprise !

MARC, *ébranlé.*

Cependant...

HENRI.

Montre-moi ce que vous respectez,
Vous qui foulez aux pieds toutes les libertés !
Montre-moi, si tu peux, les fruits de la révolte,
Ce que le peuple y perd et ce qu'il en récolte ?
Ecoute : on n'a jamais rien fondé dans le sang,
Car il faut un terrain qui ne soit pas glissant
Lorsque l'on veut jeter des bases éternelles
Et se bâtir un temple où tout repose en elles !
D'ailleurs, quel est le but auquel vous aspirez ?

MARC.

Faire rentrer le calme en nos cœurs déchirés;
Prouver que nous avons nos besoins, que nous sommes,
Non des esclaves, non des valets, mais des hommes;
Que nous avons assez souffert, assez frémi,
Que nous ne voulons plus n'exister qu'à demi.
Il est temps que chacun ait sa part de lumière,
Que le palais brillant le cède à la chaumière,
Que le mérite seul ait le droit de marcher
Librement, sans que rien ne l'en puisse empêcher;
Que ce qui bat de noble et de grand dans nos âmes
Ne soit plus étouffé par des maîtres infâmes;
Qu'on n'emprisonne plus l'air que nous respirons,
Et qu'on s'abaisse enfin lorsque nous grandirons !

HENRI.

Nous avons du devoir des notions diverses,
Car je respecte, moi, ce que, toi, tu renverses !
Et ce n'est pas ma faute, après tout, s'il te faut
Te grandir sur autrui pour te croire plus haut.
Si bas que Dieu m'ait mis, j'ai ma dignité d'homme !
C'est vrai, je ne suis pas de cette race que l'on renomme;
Je sors avec ta mère en veste de coutil,
Je n'ai pas de chevaux, pas d'or; mais j'ai l'outil
Qui me donne le droit de marcher tête haute,
Que je manie avec respect, que nul ne m'ôte,
Qui m'assure toujours contre les lendemains,
Et la seule arme enfin qui convienne à mes mains !
De quel droit me dit-on que c'est moi qu'on protège ?
Insensé ! tu ne vois donc pas que c'est un piège,
Un mensonge servant à leurs buts meurtriers !
Qu'on prostitue ainsi l'honneur des ouvriers ?
O race des lutteurs, race à jamais perdue
Depuis que leur folie en toi s'est répandue,
Robustes travailleurs marchant fiers au soleil,
De qui Dieu bénissait la veille et le sommeil,
Qui partiez le matin en bandes turbulentes,
Et, pour charmer la tâche et les heures trop lentes,
Mêliez vos chants joyeux à tous les bruits du jour,
Puis reveniez le soir, le cœur rempli d'amour,
Sans penser au voisin plus riche, sans colère,
Dans votre humble logis porter l'humble salaire,
Et — le front radieux et les airs triomphants —
Ecouter le babil de vos petits enfants !
Ouvriers, l'on a mis en vos mâles poitrines
Le venin du mensonge et des fausses doctrines !
On vous dit qu'on prétend vous sauver, mais on ment;
Mais vous sauver... de quoi ?... Mais vous sauver... [comment ?
On a souillé votre âme et barré votre route;
Votre seule conquête, ô frères, c'est le doute !

On entend du bruit.

MARCELLE.

Mon Dieu !

HENRI.

Je ne sais point ce qu'ils feront de moi :
La prison ou la mort, c'est peu ! Mais souviens-toi
Qu'après avoir versé mon sang pour ma patrie,
Avoir aimé le bien avec idôlatrie,
Et, dans l'état modeste où Dieu m'avait jeté,
Rempli tous mes devoirs avec honnêteté;
Je t'ai dit, à cette heure où la force m'opprime,
Qu'elle est lâche, qu'elle est vile, qu'elle est un crime.

Le bruit augmente.

MARCELLE.

Oh ! les voici !

HENRI.

C'est bien.

MARCELLE, *se mettant en travers de la porte.*

Non ! Vous n'entrerez pas.

Elle résiste aux hommes armés qui veulent faire irruption dans la chambre.

SCÈNE III

LES MÊMES, LES HOMMES ARMÉS.

LE CHEF DE LA TROUPE, *après avoir écarté Marcelle.*

Bon !

A Henri rentrant dans la chambre.

Citoyen, il faut nous suivre de ce pas.

MARCELLE.

Je me meurs !

HENRI.

Elle va rester seule sur terre,
Marc, je te la confie !

LE CHEF DE LA TROUPE.

En route, réfractaire.

HENRI.

Je suis prêt.

MARC, *sortant de sa stupeur et s'élançant vers lui.*

O mon père !... oh ! reste, par pitié !
Tu me fais trop souffrir; je suis trop châtié !
Reste ! j'irai trouver les chefs pour qu'on t'accorde...

HENRI, *fièrement.*

Quoi ?... Je n'ai pas besoin de leur miséricorde.

MARCELLE.

Henri !

MARC.

Mon père !

LE CHEF DE LA TROUPE.

Assez de discours.

MARC.

Insolents !
Vous ne voyez donc pas que ses cheveux sont blancs ?

LE CHEF DE LA TROUPE.

Hein ?

MARC.

C'est une action indigne et déshonnête
De parler aux vieillards le chapeau sur la tête.

D'un revers de main, il lui jette son chapeau à terre. Murmures dans la troupe.

LE CHEF DE LA TROUPE.

Camarades, voyez.

LA TROUPE.

A mort ! à mort ! à mort !

MARG.

Vous dites ?

LE CHEF DE LA TROUPE.

Citoyen, je ferai mon rapport.
Bientôt vous entendrez parler de moi.

MARC.

J'y compte
C'est assez de supplice et c'est assez de honte,
Sortez !

LE CHEF DE LA TROUPE, *frappant sur l'épaule de Henri.*

Mais...

MARC.

Le premier de vous qui touchera
Cet homme, je le tue...

Un silence.

Eh bien ?

LL CHEF DE LA TROUPE.

On reviendra.

La troupe sort en désordre.

SCÈNE IV

MARCELLE, HENRI, MARC.

MARCELLE.

Tout cela m'a brisée...

MARC.

Et, maintenant, mon père,
Il faut que nous quittions leur infâme repaire.

HENRI.

Je te retrouve enfin, mon fils.

MARC.

Pardonne-moi !
C'était l'illusion qui m'éloignait de toi.
Dans mes rêves confus et dans ma foi novice
Je cherchais la vertu : j'ai rencontré le vice,
Fuyons.., car, s'il nous faut demeurer après d'eux,
Au lieu d'un réfractaire, ils en trouveront deux.

EDOUARD DELPIT.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(Reproduction interdite)

ROUBAIX-TOURCOING, 24 décembre 1886.

Le ton général des affaires, sur nos places, s'est un peu amélioré durant cette semaine : la confiance renait et la baisse, qui s'était produite sur les peignés, semble maintenant enrayée. Quant à la fabrique, sa situation reste toujours bonne:

Tissus. — Tous les métiers sont encore occupés pour l'exécution des anciennes commissions : quelques sapplements ont été pris, cette semaine: mais la baisse des matières a malheureusement entravé la remise des ordres nouveaux. Si l'affolement des détenteurs de laines avait été moins prematuré, la fabrique aurait pu ouvrir la saison d'hiver avec des prix très abordables pour tous les marchés.

Le résultat de cette peur assez inexplicable est que chacun attend maintenant, avant d'engager de nouvelles affaires, que les cours soient bien établis. Des acheteurs de tissus qui, confiants en la hausse des matières, s'étaient lancés dans certaines opérations qui ne se liquideront pas avec profits, deviennent plus circonspects: aussi aujourd'hui la réserve la plus absolue est la règle générale dans les transactions en tissus.

Laines brutes. — Les affaires, sur les marchés d'importations, sont calmes : malgré cela, les prix se maintiennent, les détenteurs ne paraissent pas disposés à faire des concessions sur les prix: ainsi, à Anvers, on établit encore le lavé à fond en Buenos-Ayres à 4 fr. 75 5 fr.

Il commence à arriver ici des laines de la nouvelle tonte dont la qualité semble supérieure à celle de l'année dernière et moins de retards dans les expéditions; l'alimentation des peignages sera assurée pour janvier.

Peignés. — Une certaine animation a régné, ces jours-ci, sur place, pour la vente des peignés : le conditionnement a reçu beaucoup de marchandises. Les acheteurs n'auraient certainement plus trouvé à traiter *aux mêmes conditions que la semaine* dernière et non seulement on croit à un arrêt de la baisse mais on s'attend à une reprise. On cote les beaux Buenos-Ayres 5 fr. 50, les Buenos-Ayres courants 5.25, les Australie de 6.25 à 6.50.

Des demandes assez serieuses provenant de l'étranger et l'intervention de la bonneterie, qui semble vouloir sortir de sa réserve, ont causé ce mouvement. Les acheteurs sont alléchés par des prix avantageux et, de leur côté, les détenteurs sentent qu'ils ont exagéré la baisse, dans un moment de découragement, alors cependant qu'il y avait encore des besoins à remplir et que les laines de choix n'abondaient plus sur place. Pour toutes ces raisons, on pourrait voir les peignés se maintenir dans un cours normal.

Laines filées. — Des ordres pour la bonneterie commencent à arriver et on espère voir prochainement s'engager, en ces genres, des affaires sérieuses.

Pour la filature à façon, elle a encore des engagements avec la fabrique : elle paraît cependant un peu moins encombrée : on trouve plus facilement à placer quelques lots, et quelques légères concessions ont été faites.

Cotons. — En filature, on signale un bon courant d'affaires et une hausse de 5 à 10 centimes sur les filés est acquise.

Soies. — D'après le *Moniteur des Soies*, pour le moment, c'est une inébranlable fermeté qui domine partout et les marchés italiens, qui autrefois étaient les premiers à se laisser décontenancer par le moindre ralentissement des affaires, nous donnent aujourd'hui l'exemple d'une confiance absolue dans l'avenir. A Shanghai la campagne est pour ainsi dire terminée à l'heure actuelle et chez nous la pauvreté du stock dans presque tous les genres avait rarement été aussi palpable.

Avec de pareils élements il est permis de dire que la production est aujourd'hui maîtresse absolue du terrain. Tous les raisonnements, toutes les menées plus ou moins interessées qui pourraient se produire viendraient forcément se briser devant une situation qui n'a jamais été plus saine ni plus solide qu'elle ne l'est cette campagne.

Laines

LE HAVRE, 24 décembre, 7 h. 20 soir.

(*Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy*)

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 304 balles de poils de chameau.

Ventes : 287 balles de laine de Russie et 76 balles de diverses provenances. Plus en vente de laines avariées : 147 balles d'Espagne et 61 balles de La Plata.

Expéditions : 292 balles de La Plata.

Stock : 871 balles de Buenos-Ayres ; 114 balles de Montevideo ; 514 balles de Rio-Grande ; 962 balles du Chili ; 3,948 balles de Russie ; 8,423 balles d'Espagne ; 1,860 balles d'Algérie ; 464 balles de Smyrne ; 410 balles de Bombay et 304 balles de poils de chameau.

LE HAVRE, 24 décembre.

Il a été traité 19 balles de laine du Pérou, lavée, de fr. 140 à 165 les 100 kil.

MARSEILLE, 24 décembre.

On a vendu 36 balles de laine Bagdad assorties, à fr. 152.50 et 15 balles Bagdad rousse, à fr. 165.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, mercredi 29 décembre, à 7 heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Continuation de l'ordre du jour de la précédente séance ; 2. Condition publique; bureau de titrage des fils ; demande d'un crédit pour l'augmentation du materiel ; 3. Service médical de nuit; état des sommes irrécouvrables ; 4. Batiments municipaux ; école maternelle de la rue de l'Ommelet ; acquisition d'un immeuble devant servir de logement à la directrice et aux adjointes.

Rapport des commissions. — 1. Sapeurs-pompiers; demande d'un crédit supplémentaire ; 2. Octroi ; demande présentée par M. Lemaire, brasseur, à l'effet d'obtenir le remboursement de droits indûment perçus ; 3. Recette municipale ; révision du traitement du receveur ; 4. Instituteurs ; pétition des instituteurs-adjoints mariés, à l'effet d'obtenir une indemnité de logement.

Commissions municipales. — Les Ire et 6e commissions se reuniront, lundi 27 decembre à 5 heures du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Sapeurs-pompiers: demande d'un crédit supplémentaire. Octroi : demande présentée par M. Lemaire, brasseur, à l'effet d'obtenir le remboursement de droits perçus indûment. — Recette municipale; revision du traitement du receveur.

Election d'un juge-suppléant au tribunal de commerce. — *Ballottage.* — Nous rappelons que le scrutin de ballottage est ouvert aujourd'hui dimanche pour l'élection d'un juge suppléant au tribunal de commerce.

La fête de Noël. — Chaque année, la douce fête de Noël vient consoler et réjouir les cœurs chrétiens. C'est le mystère aimable par excellence Si triste que soit la vie, elle est illuminée, pour le chrétien, par cet anniversaire comme par un sourire du ciel. Devant la crèche de l'Enfant-Dieu la foi se ranime, et les plus purs souvenirs de l'enfance se réveillent. Notre population roubaisienne toujours si chrétienne, l'a entourée, cette année encore, de beaucoup de ferveur.

Les chapelles des communautés étaient trop petites pour contenir la foule qui s'y pressait pour assister à la messe de minuit. Les églises, pendant toute la journée, ont été remplies de fidèles. A part les solennités religieuses, la fête de Noël, malgré le ciel qui avait repris les couleurs azurées d'un beau jour de printemps, a été assez froide.

Cette belle fête, en effet, n'est plus comme jadis entourée des mystères et des légendes qui lui donnaient un parfum d'indicible grandeur. On ne voit plus chez nous l'arbre de la sainte nuit aux branches desquelles se balançaient des lanternes decouleur et de jolis cadeaux : on n'y voit plus les agréables reunions qui, chez nos voisins d'Outre-Manche, passent pour les plus animées de l'année; les joyeux réveillons, cependant, tendent à rentrer parmi nous.

Mais à défaut de ces anciennes coutumes, le croyant qui envisage la Noël sous son véritable aspect, trouve encore dans les solennités religieuses de quoi nourrir son âme et son imagination. L'affluence enorme que l'on a pu constater dans nos églises est là pour en témoigner. La foi n'est donc pas éteinte parmi nous. Elle n'a perdu qu'un peu de poesie, pour un regain d'austérité et de sagesse.

Mr le pasteur Debry, de Cambrai, suffragant à l'Eglise réformée de Roubaix, vient d'être appelé au poste de titulaire de l'Eglise française de Harlem (Hollande).

M. le pasteur de Fay, de Genève, a été appelé au poste de pasteur suffragant de l'Eglise de Roubaix, en remplacement de M. Debry.

Arrestation d'un forçat. — Il y a une quinzaine de jours, la police de Roubaix arrêtait comme vagabond un arabe déguenillé, ne connaissant pas un mot de français et qui errait dans les rues de la ville, implorant par signes la charité publique.

On l'amena à la maison d'arrêt de Lille et le lendemain, avec l'aide d'un interprète, M. Legrand, juge d'instruction, lui faisait; subir un interrogatoire.

L'arabe, tout en avouant se trouver sans domicile ni moyen d'existence, refusait obstinément de faire connaitre son identité.

Plusieurs tentatives réitérées, à quelques jours d'intervalle, n'ayant pu le faire sortir de son mutisme, M. le juge d'instruction prit le parti de le faire photographier et d'envoyer son portrait à tous les parquets.

Grâce à ce moyen, on a aujourd'hui les renseignements les plus détaillés sur l'arabe qui, se voyant reconnu, a fait des aveux complets.

Koler ben Assou est âgé de 45 ans ; il fut condamné en 1870 aux travaux forcés à perpétuité par le conseil de guerre d'Alger pour tentative de meurtre, incendie volontaire et vol à main armée.

Envoyé à Cayenne, il réussit peu de temps après à s'evader, mais il fut repris et condamné à deux ans de double chaine.

Une deuxième fois Koler parvint à s'échapper, de nouveau rattrappé, on lui infligea quatre années de double chaine.

L'audacieux forçat ne perdit point espoir et il y a deux ans, avec sept autres jusqu'à une barque amarrée dans une crique voisine et gagna le large.

Il vécut pendant quelque temps aux Etats-Unis. puis en Angleterre. Enfin il rentra en France, il y a six mois.

La police de Roubaix a donc fait une bien heureuse capture qui mérite les plus vives felicitations.

Deux accidents occasionnés par le pétrole se sont produits hier soir : l'un, chez M. Ernest Oger, négociant en tissus rue de l'Epeule. Tandis que ce dernier voulait placer une lampe dans l'etalage, une explosion eut lieu et le liquide se répandit en partie sur les marchandises étalées Grâce à la promptitude des secours apportés par les passants assez nombreux en ce moment, on n'a eu que peu de dégâts à constater, mais si l'accident était arrivé *quelques instants après*, le manque de secours aurait peut-être été cause d'un incendie.

Un fait analogue s'est produit hier dans la soirée chez un epicier de la rue du Collège; le manque de petrole dans une lampe a occasionné une explosion qui n'a, d'ailleurs, eu que peu d'importance.

Deux arrestations ont été opérées dans la journée de vendredi : la première est celle d'une journalière habitant la rue Vaucanson, Elisa C... âgée de cinquante ans, qui a dérobe une couverture de coton à la veuve Vanstraselle, cabaretière dans la Grand'Rue.

La seconde arrestation a été faite pour flagrant délit de mendicité : Marc Ghilbert.

Une tentative de vol a eu lieu, samedi, vers six heures du soir, chez M. Malle, boucher, rue du Fontenoy. Un individu, dont on ignore encore le nom, a pénétré dans la boutique, et, au moment où il allait saisir un quartier de viande, M. Malle apparut et mit en fuite notre voleur, qu'un agent poursuivit sans resultat.

Vol et recel de peignes.—Un mercier, L.... C..., un marchand, A...M.. , et un serrurier, G. K..., sont inculpés dans un vol de peignes. Un rapport a été envoyé au commissariat.

Une jeune soigneuse, Elise D.... s'est vu dresser procès-verbal pour vol de... quelques bobinots cassés et d'une poignée de déchets gras. C'était bien la peine, vraiment !

Marécaux, le triste héros du drame de Lys-lez-Lannoy, a été transporté vendredi matin à Lille, à l'hôpital Saint-Sauveur. Son état s'est amelioré de beaucoup, et, de plus en plus, on espère le sauver. M. le docteur Parmentier, qui a déployé dans cette eure difficile des soins et un talent dignes de tous éloges, a accompagné Marécaux jusqu'à destination.

Société des Sauveteurs du Nord. — (*Section de Roubaix*). — L'assemblée trimestrielle aura lieu lundi prochain, à l'hotel du Globe Grande-Rue, à 7 h. 1/2 du soir.

La réunion a pour objet le réglement des cotisations : il sera en outre donné lecture des délibérations et toutes pièces concernant la Société.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique, de chimie et de manipulations, rue du Collège, professeur: M. A. Béghin. — Lundi 27 décembre, à 2 h. du soir; manipulations. à 8 h. physique. — Jeudi 30 décembre, à 2 h. du soir; manipulations, à 8 h. chimie. — Cours de chauffeurs à l'ancien conditionnement, rue du Château, professeur : M. E. Cornut, ingénieur : tous les dimanches, à 10 heures.

Cartes de visites pour le nouvel an, ivoire, cristal, deuil, imprimerie *Journal de Roubaix*, voir prix 4e page.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du *Journal de Roubaix*, des bons de commande, qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

Croix. — Aujourd'hui dimanche, à 3 heures du soir, aura lieu sur la Grande-Place, la remise de la médaille décernée par le gouvernement, à M. Roger, capitaine de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers, par l'administration municipale.

La Musique Municipale prêtera son concours à cette cérémonie.

Un vol. — Un domestique de la maison Alfred Motte et Cie, qui habite la cour Saint-Piat, vient de porter plainte à la gendarmerie de Roubaix, d'avoir été victime d'un vol d'effets et de bijoux. Les objets dérobés se trouvaient dans une pièce attenante à la chambre à coucher, et il faut que le voleur se soit introduit dans la maison à l'aide d'une fausse clef, car la porte était fermée et la serrure ne porte aucune trace d'effraction. L'enquête n'a produit encore aucun résultat, mais les investigations continuent.

TOURCOING

Tribunal de commerce. — Nous rappelons aux électeurs le scrutin d'aujourd'hui pour le renouvellement partiel du tribunal et nous souhaitons, dans leur intérêt, qu'ils mettent plus d'empressement qu'à la première élection.

La Noël a été célébrée, dans toutes les églises, avec l'éclat que comporte cette magnifique fête de notre religion. A toutes les paroisses les offices du jour ont été suivis par une foule nombreuse et recueillie : imposante manifestation de la foi que nous ne pouvons nous lasser de signaler.

A la grand'messe de St-Christophe, de très beaux chants ont été executés par la maîtrise renforcée par un certain nombre d'amateurs. Citons un *O Salutaris* un *Benedictus* qui ont été interprétés avec beaucoup de sentiment par M. Alp. Mahieu et Paul Deldicque.

Patronage Notre-Dame. — Une fête musicale et dramatique aura lieu, aujourd'hui 27 courant, à 5 heures du soir, à l'occasion de la distribution des recompenses.

Le lundi 28, à 5 h. 1/2 du soir, la séance sera donnée en l'honneur des bienfaiteurs de l'œuvre.

Importante arrestation. — La gendarmerie de Tourcoing a arrêté à la frontière un sieur Gustave Mangold, ouvrier sellier, originaire de la Hollande qui avait été expulsé de Belgique. Cet individu est inculpé dans l'assassinat de Frethun près de Calais.

Plainte a été déposée par M. Théophile Buyck marchand de beurre, rue Quiéteur, à qui un adroit filou aurait dérobé, dans la soirée de jeudi, une motte de beurre pesant 22 kilog. L'auteur de la soustraction est inconnue.

Halluin. — Dans sa séance du 20 courant, le conseil municipal a pris les déliberations suivantes :

Adoption du budget des chemins vicinaux dressé par le service de la voirie.

Mise en régie, pour 1887, des travaux d'entretien des rues et chemins de la ville, et adjudication, pour cinq ans, de la fourniture des materiaux nécessaires à cet entretien.

Fixation à 2122 francs du traitement du receveur municipal.

Nomination de MM. Pierre Defretin. E. Lemaire et Alph. Catteau pour la revision des listes électorales.

Remise au sieur Pollet, adjudicataire de la perception des droits de place d'une somme de 300 fr. sur le prix de son adjudication.

Vote d'un supplément de 300 francs pour le remaniement des accotements de la route nationale n° 17.

Adoption d'une liste de vingt noms pour la nomination des répartiteurs.

Renouvellement de l'assurance contre l'incendie de bâtiments communaux.

Vote d'une subvention complémentaire de 3.000 fr. pour le Bureau de Bienfaisance.

Autorisation donnée au maire d'accorder un abonnement d'octroi aux brasseurs.

Vote d'un emprunt de 3370 fr. à faire au Crédit Foncier, pour assurer le solde des dépenses à la distribution d'eau.

Revisions budgétaires pour 1887 se chiffrant, en recettes et en dépenses par 208.574 fr. 50 c.

LILLE

Société des sciences. — Voici les récompenses decernées pour les cantons de Roubaix et Tourcoing dans la séance solennelle de ce jour de la société des sciences de Lille:

Diplôme de chauffeur-conducteur. — Georges Duquesnoy, chez M. Wibaux Florin, à Roubaix.

Lauréats de la fondation Tarnot. — Félicien Quilber, chauffeur-mecanicien depuis 38 ans, chez M. Gustave Saive, à Marcq-en-Barœul.

Récompenses aux vieux serviteurs. — Rappel de médailles, Louis Tesse, lauréat de 1875 depuis 51 ans chez MM. Delattre Courrier et Cie à Roubaix ; Laurent Duriez, lauréat de 1876 depuis 44 ans chez MM. Motte-Bossut et fils à Roubaix ; Dominique Duriez, lauréat de 1876, depuis 42 ans chez MM. Motte-Bossut et fils à Roubaix.

Médailles de vermeil; contre-maîtres. — Pierre Duquesnoy, contre-maître chez M. Ferdinand Leborgne, à Lannoy ; Jules Dupriez, directeur de retordage, 34 ans de service chez M. Scalabre-Delcourt, à Tourcoing ; André Talandre, dessinateur depuis 40 ans, chez MM. Delattre-Courrier et Cie, à Roubaix ; Charles Couvreur, chef-ourdisseur depuis 44 ans chez M. Désiré Wibaux-Florin, à Roubaix ; Françoise Carré, directrice de bobinage, 53 ans de service chez M. Albert Lefebre, ancienne maison Lefebvre-Ducatteau, à Roubaix.

Médailles d'honneur; agents industriels. — Jean Castel, échantillonneur depuis 48 ans, chez MM. L. Poller, à Roubaix ; Adolphe Deflandre, mécanicien depuis 32 ans, chez Mme Veuve J.-B. Moreau, à Roubaix.

Amélie Allard fileuse depuis 31 ans, chez M. Lemaire Réquillard et fils, à Tourcoing ; Charles Dolay apprêteur depuis 33 ans, chez MM. Ernoult-Bayart à Roubaix ; Clovis Couvreur employé d'ouvroir depuis 33 ans chez M. Glorieux-Catteau à Tourcoing.

Yvon Malfait, gommeur depuis 33 ans chez M. Alfred Motte, à Roubaix ; Louis Lefèbvre, couvreur, depuis 35 ans chez M. Jules Facques, à Tourcoing ; Henri Motte, paqueteur, depuis 48 ans chez M. Destombes-Graux, à Tourcoing.

Hommes et femmes de confiance.— Adèle Castelain, fille de confiance depuis 35 ans, chez M. Delannoy-Catteau, à Halluin ; Henri Lepers, domestique depuis 47 ans, chez Mme veuve Wallart-Brame, à Croix.

Le feu s'est déclaré vers minuit dans le débit de tabac, portant le numéro, 287, de la rue de Paris. Cette maison forme le coin de la rue des Sahuteaux, elle touche dans la rue de Paris à M. Marchand, négociant en produits chimiques et dans la rue de Sahuteaux, à une scierie mecanique.

Ces deux voisinages présentent de grands dangers.

Cette maison qui a trois étages est occupée par douze locataires qui ne sont pas assurés.

Les pompiers arrivés dès le premier signal ont manœuvré avec beaucoup d'habileté et ont pu localiser le feu au rez-de-chaussée et au premier étage, mais là, tout est brûlé; il ne reste que le mur.

A une heure et demie tout était terminé.

Le feu a pris dans la cuisine du marchand de tabacs, au sous sol.

Un passant, s'en étant aperçu, a eu la fatale

FEUILLETON DU 27 DÉCEMBRE 1886. — N° 28

LA MORTE

RÉCIT (1)

VII

30 mars.

Je me suis bien amusé hier soir... Mais procédons par ordre.

A la suite des déclarations si nettes de ma femme, j'ai dû m'attendre que j'aurais un jour ou l'autre à soutenir la lutte, non pour la vie, mais pour l'honneur. J'ai bien essayé de me convaincre, comme ma femme m'y avait engagé, que nos charmants ancêtres du siècle dernier étaient dans le vrai, quand ils se confiaient leurs fredaines conjugales. Bien que soulagé de beaucoup de préjugés, je ne puis me hausser à ce degré de philosophie. J'avoue qu'en bonne logique ma femme a raison dans ses théories sur le mariage. Elle a raison de dire que l'amour unique et perpétuel du même homme pour la même femme, et réciproquement, est une absurdité contre nature. Il est certain que les croyances spiritualistes ont seules qualité pour éterniser la fidélité conjugale, par la raison qu'elles ne consacrent pas seulement, dans le mariage l'attrait, passager de deux corps et de deux esprits, mais qu'elles prétendent unir deux âmes immortelles. Il est encore certain qu'entre deux francs matérialistes comme ma femme et moi, le mariage, perdant sa base religieuse, n'est plus qu'une convention sociale, et qu'il paraît raisonnable de s'entendre amicalement entre époux, pour jouir de ses avantages et pour en répudier les sujétions. Oui, tout cela est parfaitement scientifique. Mais il faut croire que les procédés de la science ne sont pas applicables à toutes les choses de ce monde, et en particulier aux choses de l'ordre moral... Quant à moi, je conviens que j'en étais arrivé, il y a une quinzaine de jours, à force de logique, à me persuader que les théories de ma femme étaient légitimes, et que je ferais preuve, comme elle, d'une conception supérieure de la vie en acceptant le pacte d'indépendance réciproque qu'elle m'avait proposé. Mais, comme j'ouvrais la bouche pour lui communiquer ma résolution, les paroles me restèrent dans la gorge, parce que, malgré toute la logique du monde, je sentis que j'allais commettre une lâche infamie. Il y a décidément quelques préjugés dont je ne me déferai jamais, et je demeurerai toujours à quelques égards un esprit faible.

Il y avait donc hier soir; chez la vieille duchesse, une représentation théâtrale qui se composait de tableaux vivants où ma femme devait jouer plusieurs rôles. Sa beauté sculpturale se prête merveilleusement à ces sortes d'exhibitions. Je ne l'accompagne plus dans le monde aussi assidument qu'autrefois; mais, je l'y suis encore cependant assez souvent pour ménager les bienséances, et aussi pour me tenir au courant. Depuis l'avertissement qu'elle avait eu l'obligeance de me donner, je ne pouvais guère douter qu'elle n'eût un amour en tête, et je me préoccupais avec un intérêt facile à comprendre, d'en connaître l'objet. Cela ne me fut pas difficile. Ma femme, qui m'a vu fort amoureux d'elle et qui, en conséquence, me méprise passablement, n'a pas cru qu'elle eut à se gêner beaucoup avec moi. — Il y a, dans une des grandes ambassades en résidence à Paris, un jeune prince d'une remarquable beauté, dont les attentions auprès de madame de Vaudricourt ne sont, depuis quelque temps, un mystère pour personne. Les rencontres au bois, au théâtre, au bal et même à ma propre table, étaient trop fréquentes pour échapper même à l'œil d'un mari. Toutefois, autant que je puis avoir de compétence en ces matières, les choses se maintenaient dans les limites de la coquetterie. Je dois dire que je n'aime pas le prince. Tout sentiment de jalousie à part, il me déplaît; c'est un grand homme brun avec de gros yeux de scarabée, et de longues moustaches retombantes, dont il semble particulièrement fier : il montre ses dents à la façon des danseuses de ballet, dans un sourire perpétuel. Sa satisfaction de lui-même est indiscutable.

Le prince figura dans plusieurs tableaux où sa belle prestance, ses costumes superbes, et ses dents éblouissantes, sous ses moustaches noires, recueillirent tous les suffrages. — Enfin, il parut avec ma femme dans un groupe à deux personnages, représentant Judith et Holopherne. Au moment où le rideau se levait, Judith, saisissant son sabre d'une main, s'appuyait de l'autre, sur la couche d'Holopherne, et se penchait sur lui pour s'assurer, avant de frapper, qu'il était endormi. — Ils étaient vraiment fort beaux à voir tous deux dans cette situation, ma femme étalant sa main blanche sur la peau d'ours qui couvrait la couche, et attachant ses grands yeux sauvages sur le visage de sa victime : — Le prince, les lèvres entr'ouvertes par le sourire d'un doux rêve, avec ses disques d'or aux oreilles, et sa barbe tressée à la mode assyrienne. — On redemanda le tableau.

J'étais dans les coulisses où je faisais les fonctions de régisseur et de metteur en scène. De cette place privilégiée, je crus m'apercevoir, à tort ou à raison, qu'à l'instant où le rideau se baissait, le visage de Judith et celui d'Holopherne, déjà fort rapprochés dans le cours du tableau, se rapprochaient encore davantage.

J'eus le bonheur, la minute d'après, de pouvoir rendre un petit service au prince. Il s'agissait de l'aider à se défaire de sa barbe assyrienne, qu'il avait dû fixer avec un appareil de cordons très compliqué. Je saisis avec empressement une paire de ciseaux, et je coupai les cordons : mais en même temps, par je ne sais quelle distraction, j'eus la maladresse de couper une des longues moustaches du prince. Je lui en fis aussitôt toutes mes excuses. Mais il avait une